L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Publié tous les matins, excepté le dimanche, au No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 28 JANVIER 1880.

Législature de la Louisiane.

Séance du mardi 27 janvier 1880.

SENAT.

Le lieutenant-gouverneur McEnery a appelé le Sénat à l'ordre à midi. Tous les membres étaient présents.

L'hon. R. M. Lasher a adressé au Sénat cinquante exemplaires du rapport annuel de l'ex surintendant des écoles publiques de l'Etat pour 1878, et cent exemplaires du rapport de M. Wm O. Rodgers, surintendant des écoles publiques de la paroisse d'Orléans.

La majorité des membres du comité des élections a décidé que le siège de sénateur du vingt-quatrième district appartient à M. Bryan, et non à M. J. N. Luce, dont la contestation, dit le rapport, est frivole.

—Les bills suivants ont été présentés :

Par M. Robertson—Un bill pour exécuter l'ordonnance relative à la somme que l'Etat doit à l'agent fiscal et allouant deux cent mille piastres pour le paiement de la dette.

Par M. Estopinal—Un bill au sujet des devoirs des avocats de districts de l'Etat.

Par M. Augustin—Pour exécuter l'article 91 de la constitution.

M. Vance a présenté une résolution demandant au comité des impressions de rédiger, le plus tôt possible, un bill qui pourvoirait à l'élection d'un imprimeur d'Etat par la Législature—élection qui, en vertu de l'article 42 de la constitution, devra être soumise à l'approbation du gouverneur, du lieutenant-gouverneur et de l'Orateur de la Chambre.

La motion de M. Marston ajoutant deux membres au comité des impressions, a été repoussée par un vote de 21 contre 13.

Les bills présentés lundi ont été envoyés aux comités.

—Le comité judiciaire, auquel avait été soumis le bill qui nomme les jours fériés, a recommandé d'effacer de la liste le 4 mars et la Toussaint.

M. Robertson a proposé que le 4 mars fût maintenu. —L'amendement a été adopté par un vote de 16 contre 15.

Le rapport (modifié) du comité a ensuite été adopté. Les jours fériés seront, désormais : le dimanche, le 1er et le 8 janvier, le 22 février, le 4 juillet, le 25 décembre et le Vendredi Saint.

M. Cunningham a fait la motion d'insérer, après les mots "4 mars," les mots "à la Nlle-Orléans."—Adopté.

M. Hagan a fait la motion d'ajouter le "14 septembre" à la liste des jours fériés.

M. Leake l'a combattue; il n'est pas opposé au 14 septembre, mais il y a déjà trop de jours fériés.

La motion de M. Hagan a été repoussée.

—Le Sénat a ordonné l'impression du bill créant un bureau d'agriculture et d'immigration—bill dont le comité a recommandé l'adoption.

Le rapport du gouverneur Nicholls au sujet du canal a été envoyé au comité de finances.

Après une séance à huis-clos, le Sénat s'est ajourné à mercredi—aujourd'hui—à midi.

CHAMBRE.

Présidence de M. Ogden.

83 membres répondent à l'appel.

Pétitions, motions et résolutions.

Par M. McDonald—Pour augmenter le nombre des membres du comité sur la liquidation de la dette de ville de 11 à 15.

Par M. Jones—Pour donner aux percepteurs une rétribution additionnelle.

Par M. Heidenheim—Pour constituer le comité judiciaire afin de savoir s'il faut prolonger pendant trente jours toute intention de présenter une nouvelle charte pour la ville de la Nlle-Orléans.

Par M. Young—Autorisant le comité judiciaire à rapporter des mesures pour mettre en vigueur à l'effet l'art. 208 de la nouvelle constitution.

Par M. Phipps : Mémoire d'habitants d'Arizona, paroisse Claiborne, pour le droit d'ouvrir des rues exemptes des droits de route en dehors des limites incorporées.

Par M. Mosel : Autorisant le comité de liquidation de la dette de ville à mander les personnes, à requérir les papiers et à administrer le serment.

Par M. Devereux : Former un comité spécial de cinq membres pour examiner les affaires du chemin de fer de St-Louis et Chicago, dans le but de savoir si la compagnie s'est conformée aux stipulations de sa charte.

Au moyen de la suspension du règlement, la résolution est prise en considération.

M. Allain dit qu'il n'est pas besoin de nommer un comité spécial puisque l'affaire peut être référée au comité sur les chemins de fer.

M. Devereux dit que c'est une affaire de grande importance, beaucoup de gens pensant que la compagnie avait violé sa charte. Il croit alors qu'un comité spécial est nécessaire et que ce comité pourra agir sans faire d'injustice à personne.

La motion de M. Allain prévaut et la résolution est référée au comité des chemins de fer.

Par M. Curley : Ce membre présente une même résolution pour le chemin de la Nouvelle-Orléans et Mobile, mais la Chambre, refusa de suspendre le règlement, en sorte que la résolution est déposée jusqu'à nouvel ordre.

Par M. Billieu : Autorisant le comité judiciaire à employer un clerc à $3 50 par jour.

M. Curley pose comme un point d'ordre que la Chambre a pourvu à une dépense de $69 par jour pour salaires de clercs ou de commis, sergents-d'armes, etc., et la constitution a limité la Chambre à $70. L'Orateur décide que le point d'ordre est bien pris.

Par M. Heidenheim, qu'un membre s'étant conformé aux conditions de l'art. 48 de la Constitution, peut présenter un bill en tout temps.

Sur motion de M. Kernevan, la résolution est déposée sur le bureau.

Par M. Quinn, que tous les bills présentés à la Chambre soient imprimés et déposés sur le bureau de chaque membre pour leur information. Après une longue discussion, M. Quinn retire son bill.

L'orateur annonce le comité spécial suivant sur le nouveau canal et le chemin à cremillère : MM. Davidson, Weems, Baskins, Mixon et Morel.

Annonces de bills.

MM. Richardson, Wise, Aitkens, Dudenhoffer, Lacke, Hathaway, Curley, Phillips, Lancaster, Butler et Billieu, donnent avis qu'ils eux l'intention de présenter des bills.

Présentation de bills.

Par M. Mahoney, un bill pour empêcher les marins et autres voyageurs des navires étrangers de travailler sur les quais de la Nlle-Orléans, et sous punir les violateurs de cette loi.

Par M. Heidenheim, pour pourvoir aux dépenses de voyage et du per diem des membres de l'assemblée générale, les salaires des officiers, etc., et allouer $81,500 pour cet objet, à prendre sur le fond d'intérêt maintenant au Trésor d'Etat.

Plusieurs autres bills ayant pour objet la protection du gibier et prohibant la vente de comestibles malsains sont présentés.

Par M. Pope, pour le secours de David N. Barrow, ex-avocat de district, temporaire, de la paroisse Iberville.

Bills en seconde lecture.

Les bills présentés lundi sont lus une seconde fois et référés.

M. Cosgrove, présente à la Chambre la commission de M. E. A. Brandao le nouvel imprimeur officiel de l'Etat.

Rapports de comités.

Le comité des élections fait un rapport favorable à l'admission de M. Francis, M. Mahoney et Plaquemines ayant retiré en demande d'un siège à la Chambre.

Motion est faite d'adopter le rapport.

M. Allain n'y oppose. Les retours officiels montrent que Mahoney a reçu une majorité de 700 votes. Il est clair que Mahoney a été élu. La retraite de Mahoney ne suffit pas pour mettre à place M. Francis, attendu que celui-ci n'a pas reçu la majorité des suffrages. Les électeurs de Plaquemines ont eu peut-être tort de voter pour Mahoney, mais ils l'ont dit, et ce serait faire une grande injustice aux gens de Plaquemines que d'admettre à siéger M. Francis après avoir élu Mahoney. Le meilleur parti à prendre c'est de déclarer le siège vacant et d'ordonner une nouvelle élection. En conséquence, il demande que le rapport soit renvoyé au comité.

La motion, appuyée par M. Vincent, prévaut, et le rapport est renvoyé.

Le comité judiciaire fait le rapport suivant :

Sur le bill 12 de M. Heidenheim, d'amender l'article 527 du code de procédure, favorablement par substitut.

Sur le bill No 15 de M. Lefèvre, requérant les corporations municipales et paroissiales de recevoir tous les titres de crédits pour licences et taxes dues avant le 31 janvier 1880, le comité ne décide rien et recommande le renvoi au comité de constitution.

Sur la motion et la pétition de J. B. Chaudet, pour équipages saisis et autorisant le comité des réclamations.

Sur le bill 21 de M. Lemaster d'amender et décréter : nouveau l'article 2432 du Statuts Revisés, le rapport est favorable.

Le comité judiciaire a fait le bill relatif à la vente d'immeubles.

M. Duffy fait demander à être relevé du comité des élections, ce qui lui est accordé, après discussion.

En Chambre s'ajourne au lendemain à midi.

Portraits en cuivre, à l'usine de Chêne, à Paris, à l'hôtel Chêne, 8 Bienne.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 28 janvier.—Température : Vents chauds du sud pendant à des vents plus froids du nord et de l'est, temps partiellement couvert; baromètre stationnaire ou haussant légèrement.

Température du 27 janvier 1880.
Thermomètre de C. DURLANDS, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	46	8
Midi	58	14
3 P. M.	54	12
9 P. M.	61	15

Relevé météorologique.
Mardi, 27 Janvier, 7 h. 43 P. M.'S
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	54	Louisville, Ky	42
Mobile	58	Memphis, Tenn	46
Charleston, Tex	73	Mobile, Ala	58
Cairo, Ill	44	Montgomery, Ala	59
Chattanooga, Tenn	52	Nashville, Tenn	48
Cincinnati, O	42	New Orleans, La	65
Davenport, Iowa	44	Omaha, Neb	32
Galveston, Texas	71	Pensacola, Fla	64
Indianola	76	Shreveport, La	71
Keokuk, Iowa	40	St Louis, Mo	44
Key West, Fla	74	St Paul, Minn	23
La Crosse, Wis	35	Vicksburg, Miss	60
Leavenworth, Kas	30	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	11.05	Nashville, Tenn	9.11
Cairo, Ill	39.08	New Orleans	5.85
Cincinnati, O	22.06	Omaha, Neb	4.07
Davenport, Iowa	3.60	Pittsburgh, Pa	6.09
Keokuk, Iowa	4.05	Shreveport, La	3.06
La Crosse, Wis	place	St Louis, Mo	10.05
Leavenworth, Kas	3.65	St Paul, Minn	2.00
Louisville, Ky	10 00	Vicksburg, Miss	11.10
Memphis, Tenn	28 05	Yankton	—

*Au-dessous du niveau de la mer en 1874.

GEORGE H. BOEHM,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Naissances, mariages et décès insérés au bureau de l'état le 27 février :

NAISSANCES—Mme R. Schmidt, une fille, 13 jan.

Mme H. Bérard, un garçon, 17 jan.
J. Schoen, une fille, 13 jan.
C. Tortegane, une fille, 29 nov.
S. J. Barrios, un garçon, 19 juil.
D. Gendelac, un garçon, 13 jan.
B. Eckert, un garçon, 5 nov.
David Crouch, un garçon, 14 oct.
F. Dussoo, une fille, 18 jan.
W. J. Jenkins, une fille, 18 jan.
G. Dussoo, un garçon, 29 jan.
J. Miller, un garçon, 12 nov.
W. H. Avery, une fille, 2 jan.
F. Bath, un garçon, 5 déc.
S. Kohl, un garçon, 20 déc.
M. Pérera, une fille, 26 jan.
J. Hamilton, une fille, 24 déc.
H. Lafrance, une fille 3 nov.

MARIAGES. Jos. Reagan à Mlle Mary A. Brosn.
John Gross à Mlle V. Jossua.

DÉCÈS.—Mlle Lydia Boye, 23 ans, 180 rue Bourgogne, née Nouvelle-Orléans.
Julius Lesy, 39 ans, 80 rue Bassin, côté Sud, natif d'Allemagne.
Martha N. Williams, 2 ans, 12 rue Kerlerec.
Pierre Silhouin, 53 ans, 170 rue Esplanade, natif de France.
David D. Stewart, 1 mois, 130 rue Seconde.
G. W. Pendexter, 64 ans, colis Robertson et Columbus, natif du New Hampshire.
Bernard Cosgrove, 4 rue Pauline, natif d'Irlande.
Adrienne Farnage, 3 mois, 154 rue Orléans.
Catherine Williams, 40 ans, 177 rue Basse, native d'Irlande.
Philomène Gonzales, 26 ans, Alger, native de la Louisiane.

Cours Criminelles.—A la cour criminelle supérieure, le juge a accordé un appel suspensif à Raymond Domingo, accusé d'avoir tué José Malfilatae, le 1er mars 1879, au coin des rues Paris et Desprez, déclaré coupable de meurtre au second degré, et condamné, le 17 janvier 1880, à dix ans de travaux forcés.

Wm Cain et Thomas Leyrch, accusés d'avoir volé un cheval et une charrette, le 22 décembre 1879, se sont déclarés innocents. Cautionnement de mille piastres.

Joseph Célestin ou Caillon, Charles Morris, B. L. Alagar, James Griffin, accusés d'avoir déchargé des armes sur quelqu'un, se sont déclarés innocents. Le juge a renvoyé Célestin et Griffin en prison, et fixé à mille piastres le cautionnement de Morris et d'Alagar.

Edward Coney, James Judson et Fred. Wing, accusés d'avoir caché l'état du Louisiana Savings Bank and Save Deposit Company—banque dont ils étaient directeurs—se sont déclarés innocents et ont chacun fourni un cautionnement de vingt mille piastres.

A la première cour de district, Semus Tonas, c., est accusé d'obtention de marchandises sous de faux prétextes.

Joseph Simpson, c., accusé d'assaut et batterie, n'est reconnu coupable d'assaut.

Le jugement de Mme Julie Thévenard, accusée d'avoir des billets de loterie en sa possession, a été remis à un autre jour; celui de B. Ougatel, contre qui la même accusation est portée, a été renvoyé indéfiniment.

Le ministère public a demandé et obtenu la mise en liberté de John Trainor, accusé de Larcin.

Joseph Simpson, c., qui s'est reconnu coupable d'assaut, a été condamné à deux mois de prison de paroisse.

Marchés particuliers.—Attestation de propriétaires.—MM. S. Feldenheimer, Trajaque, John Bergeron, Charles Hilbert, John Dares, Zacharie Marcade et Mme François Bouchant, accusés d'avoir enfreint la clause 4 de l'ordonnance 4798 A. S. qui a trait aux marchés particuliers, ont comparu hier devant le juge Miltenberger qui, leurs a adressé les paroles suivantes :

"Les cours ayant décidé que l'ordonnance relative aux marchés particuliers (Section 4.—Ordonnance 4798 A. S) est constitutionnelle, cette ordonnance va donc être en vigueur à partir de ce jour. Je dois vous dire que vous ne pouvez lutter plus longtemps contre cette loi, sans être punis. Les autorités compétentes sont décidées sur ce point. Vous êtes traduits aujourd'hui devant cette cour pour avoir violé cette loi, après avoir reçu avis, des autorité de la ville, d'avoir à fermer vos établissements le jeudi de dimanche dernier, 25 du courant. Devant cette obstination de votre part, il ne me resterait plus qu'à appliquer la punition qu'autorise la loi, soit $25 d'amende ou 30 jours de prison, mais après consultation avec l'avocat de la ville, nous consentons à remettre vos procès indéfiniment aux conditions suivantes :

1° Que dès ce moment, vous fermerez vos établissements, et vous conformerez à l'ordonnance.

2° Qu'à la première violation de votre engagement, et conséquemment de la loi, vous serez sujets à être punis, et serez punis, non-seulement pour la nouvelle offense, mais aussi pour l'affaire d'aujourd'hui qui serait immédiatement renouvelée.

A ces conditions et sur votre promesse formelle de vous y conformer, je vous relâcherai sur parole, mais je dois vous avertir, encore une fois, que vous ne pouvez plus violer la loi impunément. Si, plus tard, vous mettez la cour dans la nécessité de vous punir, vous n'aurez que vous même à blâmer."

Les accusés ayant promis de se conformer à l'ordonnance ont été relachés sur parole.

Cour du juge Miltenberger.—A. Fuselier et Tony Brabant, accusés d'assaut et batterie, ont été envoyés devant la première cour de district. Cautionnement de deux cent cinquante piastres.

Cécile Harrold et Virgie Walker, accusées de voies de fait, ont été acquittées.

James Slack, accusé d'avoir enfreint la première clause de l'ordonnance 1096, A. S., a été fournir un cautionnement de cent piastres pour répondre de sa bonne conduite.

Ophelia Daire, ou Alexander accusée du meurtre d'un enfant de quatorze mois, fils d'Andy Daire, a été envoyée devant la cour criminelle supérieure.

Mary et Odelia Arseneaux, accusées de voies de fait, ont été condamnées à une amende de cinq piastres ou à cinq jours de prison.

George Taylor et Mme L. Shute, accusées de larcin; Precilla Randolph et Mary Randolph, accusées d'assaut et batterie; ont été acquittées.

Lina Johnson, accusée d'assaut à main armée, a dû fournir un cautionnement de mille piastres, en attendant l'interrogatoire.

—A la deuxième cour de District, la succession du Dr. Auguste Capdevielle, celles de Joseph, Cécilia et Alvin Green, sont ouvertes. Clarence Wolf Geo. Rareshide a été émancipé.

Ventes enregistrées aux bureaux de l'arpenteur des mutations :

Par Christophine Lima Savings and Pledge Bank à Antoine Bernard, 18 Dauphine, et Bienville, ainsi que la première district, dans l'isle carrée entre les rues de Charles, Canal, Theâtre et Maispenard, ayant 66 pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de 161 pieds; plus un autre lot, ayant 22 pieds de face à la rue Maispenard sur une profondeur de 113 pieds.....$6,500

Par Antoine Bernard à Gabriel Lamothe, un terrain et batisses dessus, situé dans la première district, dans l'isle carrée entre les rues de Charles, Carondelet, Theâtre et Maispenard, ayant 22 pieds de face à la rue Maispenard sur une profondeur de 136 pieds.....$2,850

P. M. Patterson à P. Rose, un terrain et batisses dessus situé la première district dans l'isle carrée entre les rues de St. Charles, Carondelet, Theâtre et Maispenard, ayant 22 pieds de face à la rue Maispenard sur une profondeur de 136 pieds.....$2,850

Hugue Caire à Jean Caire, un terrain et batisses dessus, situé dans la première district, dans l'isle carrée entre les rues de Bourbon, Dauphine, Conti et Bienville, ayant 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.....$6,000

J. Campbell à T. J. Pare, deux terrains et batisses dessus situés dans la première district, dans l'isle carrée entre les rues Dauphine, Bienville, Bourbon et Conti, ayant 30 pieds de face sur une profondeur de 120 pieds.....$6,000

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES EUROPÉENNES

Le Nouveau Ministère Français vient de se former.

Londres, 27.—L'idée suggérée par M. Bright dans son discours à Birmingham, pour venir au secours des fermiers tenanciers de l'Irlande, consistait en une commission chargée d'aider les fermiers à acheter quand le propriétaire voulait bien vendre.

Il n'a recommandé la vente forcée que quand la terre appartient à des commissaires de Londres ou des compagnies, comme c'est le cas pour de vastes étendues de terrain près de Londonderry. Il a, du reste, exprimé l'opinion que, si une plan était adopté, l'intérêt personnel ou l'opinion publique pousserait bientôt les individus propriétaires à vendre à leurs fermiers.

Nouveaux ministères en Russie.

Londres, 27.—La Post donne la nouvelle suivante de Berlin : Gortschakoff de St-Petersbourg indiquent que le czar a définitivement résolu de réorganiser la police et d'en faire un ministère à part. Il veut ainsi créer un ministère de la police.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

M. Randolph, du comité sur les affaires militaires rapporte un bill pour venir au secours de Fitz John Porter (le bill a déjà été publié.) M. Hogan fait un rapport de minorité. Il combat d'un bout à l'autre le préambule.

1° Le Recommandé n'avait pas le pouvoir d'organiser une commission pour examiner l'affaire en pressant des témoignages exportés.

2° Le jugement de la cour martiale ne peut être révisé par le Congrès.

3° Le Congrès n'a pas le droit de payer qui que ce soit pour des services qui n'ont pas été rendus, sous prétexte qu'il y a eu exclusion de l'armée. Le bill est mis à l'ordre du jour.

M. Edmunds présente une résolution qui est adoptée. Elle demande que le comité judiciaire fasse une enquête pour s'assurer si depuis l'arrangement fait entre les Etats-Unis et les chemins de fer, arrangement prévu par la loi du 22 février 1875. Il n'y a pas eu de préférence faite par les officiers des États-Unis en faveur d'une ou plusieurs compagnies au détriments des autres. S'il en est ainsi, quelle mesure serait-il convenable de prendre ?

M Pendleton présente un bill pour autoriser la nomination d'inspecteurs médicaux dans la marine, et attachés au bureau du chef du bureau de médecine et de chirurgie et pour écarter les incompatibilités qui pèsent sur le tiulaire actuel.

M. Coke présente au mémoire de la Géorgie d'Etat du Texas, demandant une réorganisation du commerce d'Etat à Etat.

M. Morrill, du comité des finances fait un rapport défavorable sur le bill ayant pour but d'établir un office d'assistant-trésorier des Etats-Unis à Charleston, Caroline du Sud; le bill a été indéfiniment ajourné.

M. Morgan présente un bill pour venir au secours du Collége Médical de l'Alabama.—Référé.

Plusieurs bills de peu d'importance sont présentés et référés, et plusieurs bills de questions particulières, adoptés.

Le Sénat reprend ensuite la discussion de la résolution jetée enlevant le cours forcé de legal tenders aux billets des Etats-Unis, qui avait été déjà l'objet d'un rapport défavorable du comité des finances.

Chambre.

M. Goode, président du comité sur la célébration d'Yorktown, fait un rapport demandant la mise à exécution de la résolution adoptée par le Congrès, relativement à l'inauguration de la scène monumentale qui doit avoir lieu en octobre 1881, à Yorktown.—Adopté.

M. Cook, Georgie, du comité des postes et chemins de fer, rapporte de nouveau le bill déclarant les postes postales tous les chemins publics et autorisant le maître-général des postes à établir un service de poste sur ces routes, toutes les fois que la nécessité publique le requerra.

Sur objection de M. Blant, de Georgie, le bill est retiré.

La Chambre se constitue en comité général pour discuter la révision des règlements.

On adopte les nouveaux règlements jusqu'au No 7, avec quelques amendements insignifiants.

La Chambre s'ajourne.

Discours de M. Bayard.

Voici le résumé du discours de M. Bayard :

En demandant l'adoption de la résolution, il avait pour but la reprise des paiements en espèces, quoi qu'il put arriver. La résolution n'avait qu'une importance secondaire et n'était qu'un moyen d'arriver au but principal. Une partie de la presse solide que si elle reposa sur une base solide, et il n'y a pas d'autre solide base que la monnaie métallique.

Le système actuel n'est qu'une demi-mesure, le papier est un auxiliaire indispensable à la monnaie métallique, mais il n'est pas la véritable monnaie. Il ne sert que de substitut à la monnaie métallique. Quand on donne à la preuve de la dette un cours forcé et qu'on l'emploie en paiement de la dette elle-même, on viole la grande loi de l'honnêteté qui veut que l'on donne la même valeur que celle que l'on reçoit.

M. Bayard parle ensuite de la puissance de l'argent dont les adversaires de la proposition ont une si grande peur et de l'accumulation des grandes fortunes.

Il faut attribuer l'inégale distribution de la propriété plutôt à l'usage d'un papier-monnaie qui n'est pas convertible qu'à tout autre chose. Jefferson a dit qu'en touchant à la mesure de la valeur, on faisait de toute propriété privée une véritable loterie.

A propos des décisions judiciaires relatives au greenbacks, il dit qu'il considérait comme alarmante et dangereuse l'interprétation de la constitution par la Cour Suprême faisant reposer le pouvoir d'émettre des billets légal tenders sur l'occurence de certains événements imprévus, dont le Congrès est juge.

Elle établit la constitution au lieu de la fortifier à l'heure du danger. Il ne voit pas pourquoi les greenbacks ne pourraient pas de temps en temps dans l'avenir se multiplier comme le fait à un lieu dans le passé. Il combat l'argument de M. Cole suivant lequel on mettrait en question la validité de la dette, en enlevant aux greenbacks la qualité de legal tenders. Les billets n'ont jamais été qu'une preuve de dette.

Offrir de payer une dette est une façon toute nouvelle de mettre en question sa validité. La puissance de légal tenders ressemble à une fièvre mortelle ; il ne lui manque pour produire ses désastreux résultats que la chaleur de l'excitation, la spéculation, la guerre, la détresse. Il faut la supprimer pendant qu'elle est saine. La prospérité actuelle est justement l'époque la plus favorable pour une reprise permanente.

Si la mesure en question n'est pas adoptée, la loi financière qui veut que la mauvaise monnaie chasse la bonne, étanche pas effets sur tout le montant de circulation, et amènera l'or importé de circuler dans le pays.

Le fait de leur retirer la qualité de legal tenders ne peut effecter la valeur des billets dans les mains du porteur, parceque l'équivalent de la valeur qu'ils contiennent est offerte en or et en argent, si le créancier refuse d'accepter moins.

Le gouvernement en donnant la qualité de légal tender aux billets n'a pas empêché leur dépréciation quand il y avait des causes naturelles à cette dépréciation.

Il cite à ce propos le bill Weaver. S'il est juste de payer aux soldats la différence entre les billets des Etats-Unis et l'or, il est juste aussi de payer cette différence à quiconque a été obligé de prendre ces mêmes billets.

Il dit, en finissant, qu'il espère dans le bon sens du peuple et ce que ses vues seront soutenues par le même.

Comités.

Le comité de la Chambre sur les édifices et terrains publics a adopté aujourd'hui des bills allouant certaines sommes d'argent pour l'érection d'édifices publics.

Voici les villes et les montants :

Montgomery, Alabama, $25,000.
Jackson, Miss., $100,000.
Lynchburg, Va., $75,000.
Charlestown, Ouest Virginie, $60,000.

Erreur du télégraphe.

Washington, 27.—L'affaire de lotterie dont il était question hier dans les dépêches était celle de la loterie de Kentucky, non de la Louisiane, laquelle doit être dissoute de même que le 15 février.

Manufactures du Maine.

Augusta, 27.—L'Historier d'Etat dit, Holbrook, sera nommé, demain ; il a frappé un contre-amendement. Il demandera que les mots Hiram White du premier soient bannis de ces côté. Si Adorner [illegible] un quatrième sera lancé contre lui, et il faudra attendre jusqu'à la fin de mai pour régler l'affaire, à moins que la législature ne vote une loi spéciale.

White ne siégera probablement pas même jusqu'au prêne de la cour.

Le marché de Manchester.

Manchester, 27.—Le Manchester Guardian dit : Il n'y a pas beaucoup de changement dans l'aspect du marché. Il y a une autre bonne demande dans presque tous les genres de produits ; mais presque tous les prix demandés sont élevés de façon à rendre difficile l'exécution des ordres. Il en résulte qu'il se fait peu d'affaires. Les seuls produits où l'on remarque de l'activité, ce sont les tissus de coton pour les marchés de l'Est, dont il y a la plus grande rareté des prix un peu plus élevés que ceux de vendredi.

Bolton, 27.—Les juges de la Cour Suprême sont arrivés hier soir. Ils discuteront aujourd'hui les questions à eux soumis par les fusionnistes.

Augusta, 27.—Le législature de la fusion s'est assemblée aujourd'hui, puis s'est ajournée à demain, sans avoir rien fait.

Boston, 27.—Une dépêche d'Augusta au Herald dit qu'il est arrivé de fort nombreux fusionnistes de Lewiston et d'Auburn, et l'adjudant général a été informé qu'une compagnie de 75 hommes attendue cette après-midi de Biddeford.

Augusta, 27.—Il paraît que [illegible] de la fusion ont l'intention de [illegible] le gouvernement pour arrêter un des leurs, il y aura résistance par la force. Le gouverneur a été prévenu tellement de faire venir les Bleus de Portland et les Gardes de Montgomery, et on lui a suggéré de les avoir dans une salle voisine de celle où les fusionnistes tiennent leurs séances. On s'attend à ce que la proclamation du gouverneur suive de près la publication de la décision de la Cour Suprême.

Décision de la Cour Suprême en faveur de la Législature républicaine.

Bangor, 27.—La Cour Suprême a, par une décision unanime, refusé de reconnaître les deux Chambres de la Fusion à Augusta, elle a reconnu la Législature et la Chambre et le Sénat actuellement en session à la maison d'Etat, sont la Législature légale du Maine.

Voici en substance cette décision : La Cour ne peut admettre que les questions qui lui sont posées le soient par un corps légalement organisé, en vertu de la constitution. Pourtant croyant que ceux qui lui adressent ces questions désirent honnêtement connaître leur droit devant la loi comme citoyens, elle veut bien donner les raisons qui l'empêchent de répondre à ces questions.

Deux corps législatifs opposés prétendaient chacun être le corps législatif légitime, c'est le devoir du département judiciaire de régler la différend avec ces sortes questions, et de dire à qui appartient le droit de gouverner et de lever l'impôt.

Après avoir pris connaissance des faits, la cour ne peut admettre qu'ils aient été établis par un corps législatif légitime, et par conséquent ayant été dans l'impossibilité de remplir ses devoirs de manière à satisfaire les citoyens et à se satisfaire lui-même. C'est pourquoi il donne sa démission, qu'il prie son collègues d'accepter.—La démission a été acceptée.

M. Medley, dans un rapport, [illegible] contre la location [illegible] de la ville.

M. Behan s'est prononcé contre la responsabilité des propriétaires de marchés particuliers.

—L'administrateur du département des finances a été chargé d'offrir, aux contribuables qui paieront, sans retard, leurs taxes de ville de 1880, [illegible] jusqu'au 16 février, un escompte de vingt milles au nord de Passe à l'Outre. Les agents ont reçu la nouvelle hier matin.

—Hier matin, à neuf heures, A. M. McGuinness, second du *tugboat* John A. Woods, amarré au pied de la rue Girod, s'est pris de querelle avec le charpentier du bord, John Bree, qui l'a poignardé. La blessure n'est pas grave. La police n'a pas arrêté Bree.

—Un petit garçon de six ans, Joseph Sullivan, en jouant avec des allumettes chez son père, rue Baronne, a mis le feu à des copeaux déposés dans un hangar, dans la cuisine; on s'en est aperçu à temps pour empêcher un incendie.

—Il a été encaissé, à la sous-trésorerie fédérale, depuis le dernier rapport, $458,295 63, dont $1,680 28 provenant du département du revenu intérieur, $2,503 en or, $3,940 en billets, et $291 25, en argent, provenant de la douane, $8,714 77 du bureau de poste, $409,000 du transfert de fonds, $30,076 de différentes sources.

—Le bureau de poste recevra, jusqu'au mercredi, 28 du courant, à quatre heures de l'après-midi, les lettres et les journaux à expédier, par le steamer Morgan, pour la Havane, par la voie de Key West et de Cedar Keys.

—Hier, à six heures et demie, une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion à la résidence de Mme Trondelle, No 50 de la rue Bienville ; les enfants en jouant ont renversé la table sur laquelle on l'avait posée. Mme Trondelle a été brûlée à la figure en essayant d'éteindre les flammes.

—Hier, à cinq heures de l'après-midi, un cheval attelé à une charrette appartenant au juge Fells, a pris le mors aux dents, au coin des rues Josephine et Howard. Joseph Victor, le cocher, a été renversé de son siège et blessé au front.

L'intervention anglaise dans le conflit du Pacifique.

On télégraphie de Calen le 22 janvier :

"Le consul britannique ici dit que l'intervention anglaise dans la guerre entre le Chili et le Pérou commencera dans huit jours."

On mande de Washington que le département d'Etat n'a pas reçu d'information au sujet du projet d'intervention anglaise dont parle la dépêche ci-dessus, et que cette supposante nouvelle n'a pas été confirmée non plus jusqu'à présent par celle reçue à M. Asta Buruaga, ministre du Chili à Washington. Il contient le rapport télégraphié de Colon comme une simple rumeur, et il dit que les relations entre l'Angleterre et le Chili sont trop amicales pour permettre d'accepter ce rapport comme vrai. M. Buruaga, ajoutant à son visiteur que dépêches officielles de son gouvernement annonçant que grâce aux bons offices des légations britanniques à Santiago et à Lima, un échange très satisfaisant de prisonniers vient d'être effectué avec le Pérou, lui a dit :

—Vous voyez combien notre accord avec la Grande Bretagne est amical.

—Mais, a fait observer le journaliste, la Grande Bretagne ne pourrait-elle pas offrir son intervention dans l'intérêt du Chili ?

—Le Chili n'en a nul besoin, a répondu le ministre ; et si une telle nécessité se présentait nous nous adresserions ailleurs.

—Vous voulez parler sans doute de l'offre de médiation de M. Evarts ?

—On s'est grandement mépris au sujet de la proposition de M. Evarts, et de là [illegible] beaucoup de surexcitation dans l'Amérique du Sud. M. Evarts n'a pas offert de médiation. Il a simplement demandé au ministre des Etats-Unis de s'assurer si une médiation amicale serait acceptée. Mais il n'a en aucune idée de nous l'imposer ou d'intervenir à un titre quelconque entre les belligérants.

—Si l'Angleterre projette une semblable violation du principe de la doctrine Monroe, le Chili se souviendrait probablement de ce qu'a fait M. Evarts !

—Sans doute.

Le *Herald* dit sur le même sujet :

On rapporte que l'opinion prévaut dans l'Amérique du Sud que l'intervention de l'Angleterre pour mettre fin à la guerre dans ce pays est imminente. Pourtant cette histoire a-t-elle été exagérée dans sa transmission. L'Angleterre a probablement en ce moment assez d'affaires sur les bras en divers autres points du monde pour la détourner d'une intervention active sur la côte du Pacifique du continent sud-américain. L'Afghanistan, l'Afrique méridionale et l'Irlande pourront occuper raisonnablement son attention pour un peu de temps encore. Mais il est très possible que le gouvernement britannique ait diplomatiquement offert ses bons offices, comme cet fait les Etats-Unis il y a quelques mois, pour une négotative amicale d'apaisir les différends entre les Etats belligérants.

—Le général Farre, de retour de Lyon, a eu, le 9 janvier, une longue entrevue avec M. Gambetta, dont la santé est complètement rétablie.

M. Gambetta, après avoir fait, hier, dans l'après-midi, une promenade en bois, a parcouru, à pied, les boulevards.

Agence, Sociétés, etc.

New York, 27.—Cotton—Argent 5 à 6 ; change 4.81 1/2@4 82 1/2 ; 4 1/2's à 1.07 5/8 ; 4's à 1.02 1/2 ; 6's à 1.03 1/2 ; 6's, 1867, à 1.04 1/2 ; 6's, 1868, à 1.05 1/2 ; nouveaux 5's à 1.01 1/2 ; 5's, 1881, à 1.01 1/2 ; 5's, 1886, à 1.01 1/2 ; 5's, 1887, à 1.01 1/2 ; 5's, 1888, à 1.01 1/2 ; 5's, 1889, à 1.01 1/2 ; 5's, 1890, à 1.01 1/2 ; 5's, 1891, à 1.01 1/2 ; 5's, 1892, à 1.01 1/2 ; 5's, 1893, à 1.01 1/2 ; 5's, 1894, à 1.01 1/2 ; 5's, 1895, à 1.01 1/2 ; 5's, 1896, à 1.01 1/2 ; 5's, 1897, à 1.01 1/2 ; 5's, 1898, à 1.01 1/2 ; 5's, 1899, à 1.01 1/2 ; 5's, 1900, à 1.01 1/2 ; 5's, 1901, à 1.01 1/2 ; 5's, 1902, à 1.01 1/2 ; 5's, 1903, à 1.01 1/2 ; 5's, 1904, à 1.01 1/2 ; 5's, 1905, à 1.01 1/2 ; 5's, 1906, à 1.01 1/2 ; 5's, 1907, à 1.01 1/2 ; 5's, 1908, à 1.01 1/2 ; 5's, 1909, à 1.01 1/2 ; 5's, 1910, à 1.01 1/2 ; 5's, 1911, à 1.01 1/2 ; 5's, 1912, à 1.01 1/2 ; 5's, 1913, à 1.01 1/2 ; 5's, 1914, à 1.01 1/2 ; 5's, 1915, à 1.01 1/2 ; 5's, 1916, à 1.01 1/2 ; 5's, 1917, à 1.01 1/2 ; 5's, 1918, à 1.01 1/2 ; 5's, 1919, à 1.01 1/2 ; 5's, 1920, à 1.01 1/2 ; 5's, 1921, à 1.01 1/2 ; 5's, 1922, à 1.01 1/2 ; 5's, 1923, à 1.01 1/2 ; 5's, 1924, à 1.01 1/2 ; 5's, 1925, à 1.01 1/2 ; 5's, 1926, à 1.01 1/2 ; 5's, 1927, à 1.01 1/2 ; 5's, 1928, à 1.01 1/2 ; 5's, 1929, à 1.01 1/2 ; 5's, 1930, à 1.01 1/2 ; 5's, 1931, à 1.01 1/2 ; 5's, 1932, à 1.01